

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article989>



**« Affaire de la Dépakine : "je
ne pensais pas entendre la
reconnaissance de**

responsabilité de Sanofi un



Date de mise en ligne : samedi 11 janvier 2022

**ue la maman d'une
des victimes du médicament ».**

Par Eloïsa Patricio

- Systèmes & société sous contrôle -

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

« Ce mercredi 5 janvier, Sanofi a été reconnu responsable par la justice d'un manque de vigilance et d'information sur les risques de la Dépakine pour le fœtus. Une première victoire pour les parents de ces enfants souffrants de différents handicaps suite à la prise de cet antiépileptique.

Louna a 6 ans et demi. Ce n'est qu'une enfant et pourtant c'est un âge inestimable pour elle et sa maman, installées à Cagnes-sur-Mer dans les Alpes-Maritimes.

Atteinte d'une malformation cardiaque depuis sa naissance, Louna n'a pas d'artère pulmonaire. " *Vu la gravité de la pathologie, les médecins étaient incapables de nous dire si elle allait vivre plusieurs semaines, mois ou années. Aujourd'hui elle a 6 ans et demi, c'est un miracle* ", raconte Caroline Froidevaux, la maman de la fillette.

Caroline Froidevaux a pris de la Dépakine durant toute sa grossesse. Son cardiologue l'a informée de "risques" liés au médicament, sans pour autant "mettre de mots précis sur ces risques", d'après la jeune maman. Il a continué les prescriptions, les a même augmentées.

J'en prenais depuis l'âge de 20 ans, je ne faisais plus de crise, je me sentais en sécurité avec la Dépakine. Maintenant je considère que c'est un poison,

Caroline Froidevaux, maman de Louna, souffrant d'une malformation cardiaque

Ce n'est qu'en rentrant de la maternité, trois jours après la naissance de sa fille que Caroline fait le lien.

Elle regarde la télé, entend Marine Martin, la présidente de [l'APESAC](#) (Association d'aide aux parents d'enfants souffrant du syndrome de l'anti-convulsivant). Elle parle de son expérience, du handicap de ses enfants.

" *Ça a été le coup de poignard, je me suis vue, j'avais l'impression de m'entendre. C'était bref mais révélateur* ", se rappelle la maman.

Ce 5 janvier, 6 ans et demi plus tard, Caroline apprend cette fois-ci aux informations que [le tribunal judiciaire de Paris juge le laboratoire responsable d'un manque de vigilance et d'information sur la Dépakine.](#)

La maman est alors prise par l'émotion. " *C'est un soulagement de me dire que je ne suis pas responsable. Je ne pensais pas entendre la reconnaissance de responsabilité de Sanofi un jour* ", se réjouit-elle.

Caroline Froidevaux sait que le chemin est encore long. " *L'avocat nous dit que ça peut prendre 10 ans* ", explique-t-elle.

Pour autant, elle tient à continuer les poursuites pénales engagées contre Sanofi, personnellement et avec l'APESAC.

Je le fais pour ma fille mais surtout pour qu'aucune maman, aucun enfant ne puisse subir ça. Je ne souhaite à personne ce que j'ai vécu... plus jamais ça,

clame Caroline avec vigueur.

Car la vie de Caroline et de Louna est rythmée par la surveillance constante du taux d'oxygène de la fillette et les rendez-vous à la Fondation Lentral-Hôpital pour enfants de Nice.

"J'ai appris aujourd'hui que sa pathologie s'aggravait, les vaisseaux qui se substituent à son artère pulmonaire se rétrécissent avec le temps", confie la maman, infirmière de métier, devenue celle de sa fille.

Les études scientifiques estiment que 75 % des enfants souffrant d'une [atrésie pulmonaire à septum ouvert](#) de type 4, comme Louna, n'atteignent pas l'âge de 7 ans. » **Eloïsa Patricio**

Source : france3-regions.francetvinfo.fr, le 6 janvier 2022.